



COMPTE-RENDU COMITÉ DIRECTEUR LUNDI 6 JUILLET 2020 EN VISIOCONFÉRENCE



PERSONNES PARTICIPANTES

Président : Alain BUTTÉ

Membres du Comité Directeur: Ghislaine BARBOSA, Manuel BARBOSA, André BENHENNA, Pascale BRIQUET, Gilles COMBEMOREL, Gilbert DUVAL, Marylène DUVAL, Magali FERRÉ, François GOUEFFON, Marie-France GOUSSARD, Dominique PLÉE, Patrice ROGER, Bernard VILLEDIEU.

CTS : Olivier FOUR, Christophe LETELLIER.

Cadre administrative : Sylvie LORDET.

Cadre technique fédéral: Xavier BRUGERRE.

Président Comité : Jean-Marc BREJAUD.

PERSONNES EXCUSÉES

Membres du Comité Directeur : Liliane BILLON, Jérémy BONTEMPS, Jean-Pierre IMBAULT, Bernadette LANNOY.

ABSENTS

Membres du Comité Directeur: Daniel AUBRY, Didier BALLEREAU, Joël BAILLIÉ, Marie-Christine BAILLIÉ, Dominique FOURNET, Bruno KONCZYLO, Stéphanie L'OEUIL, Christian NOIR, Gilles PRONO, François SCHELLENBERG.

Présidents des Comités : Guy BESSAY, Franck BONNAUD, Vincent CHEVRON, David TAVERNE.

La réunion débute à 18h05

INFOS FÉDÉRALES

- ❖ L'activité fédérale reprend peu à peu avec un Bureau Exécutif qui doit se dérouler ce mercredi 08 juillet en présentiel. Tous les salariés ont repris leur travail à temps complet depuis le 1^{er} juillet.
- ❖ Le certificat médical est toujours obligatoire pour les mineurs et valable 3 ans. Le décret qui devait dispenser les mineurs de présenter un certificat médical n'est pas encore paru.
- ❖ La FFA lance un appel à projet d'aide au développement de l'« Athlé Forme Santé », à hauteur de 2500 €, à destination d'un Comité Départemental par Ligue. Le programme de soutien de la FFA poursuit plusieurs objectifs, Xavier BRUGERRE nous fait une présentation de cette opération :

Objectifs :

- Réaffirmer le rôle central des Comités et créer de véritables relais pour les Ligues.

- Accompagner les Comités dans le développement de l'Athlé Forme & Santé, leur permettre d'intégrer ce secteur aux projets départementaux, de s'organiser et de monter en compétence dans ce domaine.
- Rapprocher les Comités et les clubs afin de permettre un accompagnement des clubs par les Comités. Favoriser ainsi l'ouverture de nouveaux créneaux Forme & Santé dans les clubs.
- Soutenir les projets de territoire en lien avec le plan de développement fédéral.
- Valoriser le savoir-faire des structures déconcentrées.

Critères obligatoires :

- Disposer d'un référent Athlé Forme & Santé au niveau du Comité.
- Présenter des actions de soutien ou d'accompagnement aux clubs afin de favoriser l'ouverture de nouveaux créneaux Forme & Santé.
- Formaliser un calendrier Athlé Forme & Santé de la saison intégrant les temps forts Athlé Forme & Santé fédéraux.

La FFA portera une attention particulière aux structures intégrant l'un ou plusieurs des axes suivants :

- Un projet de professionnalisation dans le domaine de l'Athlé Forme & Santé.
- Un projet en lien avec un temps forts de l'Athlé Forme & Santé (Journée Nationale de la Marche Nordique, Printemps de la Marche Nordique etc..).
- Un projet de sensibilisation : colloque, formation de nouveaux encadrants.

Chaque Ligue doit proposer, pour le 30/08/2020, 1 Comité et 9 Comités seront retenus par la FFA. Nous avons 2 possibilités soit la Ligue choisit d'office 1 Comité, soit nous adressons à chaque Comité le projet de la FFA. C'est ce dernier choix qui a été retenu par les membres présents. Xavier BRUGERRE adressera à chaque Comité le projet avec une demande de retour pour le 15/08/2020.

- ❖ La circulaire administrative a été publiée début juin, Sylvie LORDET nous informe des principales modifications intervenues pour la saison 2020-2021 :
 - Honorabilité des encadrants : la personne en charge de la saisie des licences devra indiquer si le licencié est susceptible d'occuper de manière permanente ou occasionnelle, au sein du club une fonction de dirigeants, entraîneurs, officiels etc... que cette fonction soit exercée, à titre bénévole ou rémunérée et que le licencié soit titulaire ou non d'une qualification quelconque.
 - La période de mutation est fixée du 01/09/2020 au 31/12/2020, plus de mutation exceptionnelle, toutefois à titre dérogatoire la CSR nationale pourra accorder une mutation hors période à titre exceptionnel et en définir les modalités.
 - Les droits de mutation sont désormais applicables pour toutes les licences et toutes les catégories d'âge.
 - Compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid 19, le montant de la compensation financière sera calculé en fonction du meilleur nombre de points apportés par le licencié au club quitté au 31/12/2019 ou au moment de la mutation.
 - La pré-saisie des licences est ouverte depuis le 01/07/2020.

POINT FINANCIER

Le Trésorier François GOUEFFON fait un point à l'issue des 6 premiers mois de l'année :

Compte courant : 26 780€

Livret Partenaire : 160 000€

Livret bleu association : 80 133€

Indemnités de fin de carrière : 29 213€

Tonic OBNL : 200 000€

Disponibilité de Trésorerie : 496 000€

Il nous informe que les dépenses ont baissé depuis le mois de mars compte tenu du ralentissement de l'activité, par rapport à 2018-2019, la disponibilité de trésorerie est supérieure de 46 000€.

Dominique PLÉE constate que sur cette année 2020, nous sommes dans une logique d'économies et lors du dernier Bureau Exécutif, il a été décidé d'aider les clubs pour un certain nombre d'actions liées à la suppression de la salle d'Orléans et à l'impact du Covid 19

- 1^{ère} action : aider les clubs en participant aux frais de déplacement pour les journées qualificatives à Val De Reuil, Poitiers et les régionaux à Nantes selon l'éloignement des sites par rapport au déplacement à la salle d'Orléans.
- 2^{ème} action : apporter un soutien financier aux clubs qui vont organiser des opérations de rentrée (journée de la Marche Nordique, Kinder Joy et Run2K) à raison de 250 € par club.
- 3^{ème} action : soutien aux clubs qui ont ou vont organiser des meetings de relance fin juin, en juillet et août à raison de 250 € par organisation.
- 4^{ème} action : prise en charge des frais de déplacements pour les jurys qui vont officier sur les meetings de juin-juillet-août.
- 5^{ème} action : soutien aux clubs qui organisent une course sur route labellisée au dernier trimestre, en remboursant la part Ligue du label et 5€ par concurrent licencié FFA à condition que les clubs fassent une ristourne de 2€ sur les engagements.

Toutes ces aides ont été approuvées par les membres du Comité Directeur présents.

REPRISE DES ACTIVITÉS

Certains départements se sont mobilisés pour organiser des meetings de reprise, Gilles COMBEMOREL tient à les remercier car ils ont accueilli des athlètes d'autres départements ce qui a permis d'avoir des performances qui vont rentrer dans le « ranking »

Le meeting Michel MUSSON est conservé le 15 juillet, à ce jour Christophe LETELLIER a déjà 170 participations soit 150-160 athlètes. Par contre, en ce qui concerne le jury seulement 26 personnes ont répondu ce qui est un peu juste. Dominique PLÉE demande à Patrice ROGER d'intervenir auprès des clubs qui ont des athlètes et qui n'ont pas fourni de jury. François GOUEFFON nous informe que la Mairie a donné son accord, mais pas de vestiaires et uniquement les toilettes pour les femmes avec gel hydro alcoolique et lingettes. La buvette ne fournira que des boissons.

Gilles COMBEMOREL nous signale la reprise des compétitions le 22 août avec le championnat régional de 5000 m lors du meeting de Joué -les-Tours.

Un questionnaire a été adressé aux clubs leur demandant leur participation ou non aux Interclubs CA à SE, à ce jour seulement 5 clubs ont répondu à Gilles COMBEMOREL.

QUESTIONS DIVERSES

Dominique PLÉE, nous informe que nous devons désigner les membres de la commission de surveillance des opérations électorales pour l'Assemblée Générale, Dominique propose Christian ROGEMANS, Marie-Claire BRUCK et Jean-Pierre CHAINTRON. Les membres du Comité Directeur donnent leur accord.

Olivier FOUR nous signale que les formations en visioconférence sont gratuites jusqu'au 31/08/2020. Elles reprendront en présentiel ou en visioconférence à partir de septembre au même prix. Le module M01 devient obligatoire dès l'entrée en formation ou dans le mois qui suit et restera en visioconférence jusqu'au 31/12/2020.

La séance est levée à 19h30

Le Président

Alain BUTTÉ

La Secrétaire Adjointe

Marie-France GOUSSARD